

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra à une date ultérieure.



Val-d'Or

CONSEIL DE QUARTIER NO. 8 SECTEUR DUBUISSON

*COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier n°8 – secteur Dubuisson,
tenue le 8 mai 2024 à 19 h, à la Maison du citoyen de Dubuisson*

PRÉSENCES :

M. Yvon Rodrigue, conseiller municipal du district no. 8 et président du conseil de quartier

M. Frédéric Labelle, conseiller de quartier

Mme Audrey Massicotte, conseillère de quartier

Mme Ouiam Clak, conseillère de quartier

Mme Chantal Gaignard, agente administrative aux communications

ABSENCES :

Poste vacant (x3)

INVITÉS :

Mme Maggy Dubé-Laroche, policière-marraine, Sûreté du Québec

M. Ian Bélanger, directeur du Service Sports et plein air

M. Robert Marchand, vice-président de la Corporation des parcs et des espaces récréatifs de Val-d'Or

ASSISTANCE : 18 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Monsieur Yvon Rodrigue, président du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la séance à 19 h.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par Mme Ouiam Clak, appuyé de Mme Audrey Massicotte, de l'adopter en laissant le point *varia* ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION DUB2024-05-01

3- Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre du 21 février 2024

M. Rodrigue effectue la lecture du procès-verbal de la séance précédente. Après relecture du procès-verbal du 21 février 2024, il est proposé par M. Frédéric Labelle, appuyé par Mme Audrey Massicotte, de l'adopter tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION DUB2024-05-02

4- Invités :

a) Policière-marraine de quartier | Dossiers policiers :

Mme Dubé-Laroche mentionne que la zone de 50 km/h continue de poser un problème; les automobilistes ne respectent pas la limite de vitesse.

Des panneaux de signalisation à l'entrée du centre-village aideraient sûrement à contrer ce problème. Une requête datant de 2020 avait été envoyée par la Ville au ministère des Transports et de la Mobilité durable, mais il n'y a pas eu d'avancement dans ce dossier. Il est suggéré d'apporter le dossier au député provincial.

Une citoyenne demande si des patrouilles sont organisées dans les rues avoisinantes : chemin des Explorateurs, rue du Quartz, etc. C'est le cas, mentionne la policière-marraine, mais il n'y a quasiment pas eu d'infractions constatées. Le flot de circulation est moins important. Une solution serait-elle d'installer des dos d'âne?

Elle rappelle qu'il est possible de demander l'ouverture de requêtes citoyennes, afin d'accroître la surveillance policière.

b) Service Sports et plein air | Présentation des résultats de la consultation du parc de la Maison du Citoyen :

M. Ian Bélanger, directeur du Service Sports et plein air de la Ville de Val-d'Or, est présent pour venir présenter les résultats de la consultation du parc de la Maison du Citoyen.

Présentation du Service Sports et plein air

M. Bélanger débute sa présentation en expliquant la mission du Service Sports et plein air. Le nombre d'employés du Service varie entre 80 à 110. L'équipe travaille dans les parcs, du centre multisport Fournier, de la plage, de la piscine, des fleurs, du camp de jour, d'Été en fête, de la patinoire BBB, etc. Il est important de savoir mobiliser les citoyens et de travailler en collaboration avec des partenaires.

M. Bélanger demande à l'assistance combien de personnes, à main levée, ont participé au sondage. Il y a douze personnes sur dix-huit.

Présentation de la Corporation des parcs et des espaces récréatifs

Le directeur du Sports et plein air présente M. Robert Marchand, vice-président de la Corporation des parcs et des espaces récréatifs de Val-d'Or depuis 1984. Celui-ci est assis dans l'assistance, accompagné de Mme Ginette Boudreau, déléguée du CISSSAT et kinésiologue en santé publique.

M. Marchand prend un instant pour expliquer la mission de la Corporation. En fait, celle-ci est constituée d'un conseil d'administration composé de 5 postes de citoyens et 5 postes d'organismes. Les rencontres ont lieu une fois par mois. Leur mandat est de réaménager tous les parcs de la ville.

L'organisme en sports et plein air donne des avis au conseil municipal, et il a déposé un plan directeur dernièrement. La Corporation travaille de concert avec les conseils de quartier afin de prendre le pouls de la population autrement que par les sondages. Le budget annuel de cet organisme est environ de 150 000 \$. Le conseil de ville est là pour les financer, grâce au plan triennal d'immobilisation. La Corporation bénéficie également du soutien de plusieurs partenaires financiers. Finalement, la Corporation des parcs gère la forêt récréative, en collaboration avec la SPCA.

Étapes de réalisation d'un parc

M. Bélanger poursuit sa présentation en expliquant les trois étapes de l'analyse d'un parc, soit l'analyse des données, la planification et la construction. Celles-ci s'échelonnent sur plusieurs années.

Résultats du sondage

Les questions du sondage sont passées en revue, puis les résultats sont présentés.

Faits saillants

- ❖ La période de sondage s'est déroulée du 18 avril au 19 mai 2023.
- ❖ Le sondage avait été exposé au Salon Kinsmen l'an dernier.
- ❖ Un échantillon de 246 personnes a participé.
- ❖ Le sondage en ligne a connu une grande popularité; parmi les 246 répondants, 230 ont utilisé la version en ligne.
- ❖ 70 % des répondants viennent du secteur de Dubuisson, alors que 30 % viennent de l'extérieur de quartier.
- ❖ Il est intéressant de constater que des enfants (34) et des adolescents (23) ont participé.
- ❖ Plus de 80 % des répondants se déplacent régulièrement à Dubuisson.

Questionnés sur les activités et aménagements qu'ils aimeraient retrouver sur le site du parc de la Maison du Citoyen, les participants ont répondu :

- | | |
|-----------------------|-------------------------|
| • Abri solaire | • Circuit santé |
| • Aire de jeux | • Deck-hockey |
| • Baseball | • Escalade |
| • Basketball | • Événements extérieurs |
| • Bibliothèque de rue | • Jardin communautaire |

À la question, « Selon vous, quelles sont les problématiques du site? », les participants ont répondu principalement que le site était désuet et que l'offre d'activités/d'aménagements était peu diversifiée. Un nouveau panneau d'affichage extérieur sera installé pour améliorer la qualité de l'expérience.

Sur place, d'autres idées non mentionnées dans le sondage sont proposées :

- Skate park
- Pickleball
- Pumptrack
- Relier la bâtisse par un pôle cyclable
- Jeux d'eau
- Lits de plantation
- Deux patinoires
- Avoir un toit permanent pour la patinoire
- Terrain de soccer gazon naturel
- Ultimate frisbee
- Mini-pot
- Pétanque

M. Ian Bélanger demande à l'assistance si elle serait en accord d'avoir du Deck-hockey pour créer de l'animation. Les gens dans la salle sont en faveur :

- La patinoire est très achalandée l'hiver; l'adapter pour l'été fonctionnerait sûrement;
- Les gens de Malartic viennent jouer ici, car ils n'ont pas de patinoire;
- Enlever de la pression sur Sullivan pour amener des équipes à Dubuisson, car ils n'ont pas de temps pour jouer.

Un citoyen demande s'il serait possible d'avoir un mégadôme sur les patinoires, pour avoir des spectacles d'humour. Puisque le mégadôme n'est pas permanent, M. Bélanger suggère d'opter pour avoir un toit, à préciser lequel.

Développement du réseau de pistes cyclables/polyvalentes

La Route verte passe à Dubuisson, mais les accotements n'ont pas été faits en conséquence.

M. Marchand suggère de réaliser le réseau interne (local) de pistes cyclables dans le secteur de Dubuisson et de Val-d'Or à la Maison du Citoyen. Il souhaite la mobilisation de citoyens pour faire avancer le projet.

M. Bélanger parle du projet de développement de la forêt multiressource. Avant, Vélo-Explo rendait possible la randonnée à l'année. Pourquoi ne pas exploiter la piste de ski de fond près du chemin des Explorateurs 4 saisons?

Prochaines étapes

M. Bélanger rappelle l'importance de croire au projet et d'en être tous les ambassadeurs. L'étape de planification prendra certainement plus que quatre ans, car il s'agit du développement d'un gros site. Le développement du parc se réalisera donc par phases. Les partenaires seront approchés une fois que le plan sera établi.

M. Bélanger propose de se rencontrer lors d'un prochain conseil de quartier pour établir un plan, et trouver des partenaires financiers. Ce plan pourra être présenté au conseil municipal qui décidera du budget.

M. Marchand suggère que le projet soit pensé de pair avec le CSSOB. Il propose de concevoir des aménagements complémentaires pour ne pas se retrouver avec les mêmes équipements dans les aires de jeux.

5- Toujours à la recherche de personnes pour s’impliquer dans le conseil de quartier

Le président du conseil de quartier exprime son souhait de pourvoir les postes vacants de conseillers de quartier. Toute autre personne intéressée à faire parvenir sa candidature peut écrire à communications@ville.valdor.qc.ca.

6- Sujets divers

- a) **Quai | Rivière Piché** : Un garde-corps sera installé pour améliorer la sécurité du quai. Rien n’est jamais arrivé, mais par prévention.
- b) **Photo du conseil de quartier/assemblée** : Mme Gagnard explique le projet de nouveau visuel pour les conseils de quartier, puis prend quelques photos du conseil et des gens dans l’assemblée, avec leur permission.
- c) **Nouvelle policière-marraine** : Mme Marie-Ève Boulanger sera la nouvelle policière-marraine.
- d) **Comité des loisirs** : La fête des Mères sera célébrée dimanche prochain à la Maison du Citoyen.
- e) **Vitesse 50 km/h | Rue Marguerite-Bourgeois** : Un citoyen redoute que la circulation soit trop rapide sur cette rue.

7- Affaires nouvelles – Questions et intervention du public

Aucune question.

8- Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mercredi 18 septembre 2024 à 19 h à la Maison du Citoyen de Dubuisson. D’ici là, on peut écrire à yvon.rodrique@ville.valdor.qc.ca.

9- Levée de la séance

L’ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Ouïam Clak, appuyé par Mme Audrey Massicotte de lever la séance à 20 h 55.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

RÉSOLUTION DUB2024-05-03

CHANTAL GAINARD
Secrétaire d’assemblée